

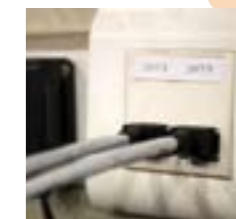
## Les zones blanches

**Aujourd'hui**, dans l'Aisne, 223 000 lignes téléphoniques sur un total de 232 000 ont accès à l'ADSL.

**Une fois** déployées les deux vagues de Re-ADSL, en 2006, les zones non couvertes par l'ADSL ou zones blanches\* seraient composées de :

- **20 communes** couvertes à moins de 70 %, rassemblant un total de 2000 lignes non éligibles et ayant chacune un potentiel de 15 clients groupés (sur la base d'un taux de pénétration moyen de 30 %) justifiant la recherche d'une solution collective alternative à l'ADSL

- **16 communes** couvertes à moins de 70 %, rassemblant 500 lignes non éligibles et n'ayant pas un potentiel de 15 clients groupés (soit 40 à 50 maisons groupées non éligibles). Il s'agit en général de secteurs tels des hameaux ou quelques maisons situées à des extrémités éloignées et divergentes du centre-bourg.



- Environ **500 à 800 maisons** disséminées en zone très rurale (petits hameaux, fermes isolées), ou non éligibles ponctuellement pour des questions de qualité du réseau téléphonique.

Ces 2 dernières catégories relèvent plutôt de solutions individuelles, sauf si le WIMAX, qui pourrait couvrir des secteurs de plusieurs kilomètres, permettait de les traiter.

**A noter que cette liste n'est pas figée et est susceptible d'évoluer au regard de la couverture effectivement constatée sur le terrain.**

\* Sous réserve de problèmes techniques qui n'auraient pas encore été identifiés, ou d'erreur statistique.

